

Aménagement centre bourg

Date de parution: Septembre 2023

Le mot du Maire

Chers habitants,

La rentrée des écoliers aschèrois s'est déroulée le lundi 4 septembre; elle marque la fin des vacances estivales pour la majorité d'entre vous. J'espère que vous avez profité du temps ensoleillé et de moments de repos bien mérités. Le temps est venu de reprendre ses activités quotidiennes.

Le samedi 2 septembre, le forum des associations a remporté un franc succès. A cette occasion un verre de l'amitié était offert aux nouveaux arrivants et nous avons eu la bonne surprise d'avoir la visite de Marie Françoise FAUTRAT, collaboratrice parlementaire de notre député Anthony BROSSE.

Nos deux kinésithérapeutes installées au 1 Route de Tressonville ont débuté leur activité le lundi 4 septembre, soit 2 semaines plus tôt que prévu. Bienvenue à toutes les deux.

Ce même jour, ont eu lieu les obsèques de Nadine FORSTER, artiste peintre et ancienne propriétaire du château de Rougemont.

Je vous laisse découvrir les différents articles de notre bulletin municipal. Cordialement.

Votre Maire
Christian LEGENDRE

Aménagement du centre bourg :

Le projet de reconfiguration du centre historique concerne l'ensemble de la population du village et aussi tous ceux qui y transitent. Un projet de cette envergure n'est pas habituel et nous devons tout faire pour que ce soit une réussite pour tous. Ce numéro 25 de notre journal communal y est presque totalement dédié car nous souhaitons que chacun comprenne et partage les constats de la situation actuelle, les enjeux et objectifs ainsi que les différentes phases du projet. Nos premières réflexions ont été menées sans tabou, façon « brain storming » comme disent nos voisins anglais. Ensuite l'aspect budgétaire, la faisabilité technique et le dialogue avec les parties prenantes nous entraîneront vers les meilleurs choix.



Octobre rose :

Comme chaque année, la mairie sera décorée et illuminée en rose durant le mois d'octobre.

L'opération « du rose plein les yeux » proposée par le Comité Féminin du Loiret (COFEL) vise à sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie. En effet, il reste la première cause de mortalité par cancer chez la femme avec 59000 nouveaux cas par an.

Pour soutenir cette action, vous pouvez participer à la marche pour Curie le samedi 7 octobre.

Départ de la halle à 9 heures. Les dons récoltés sont reversés à l'Institut Curie.

Nous vous en remercions par avance.



Les constats et enjeux du projet :

Aschères-le-Marché, "Village-rue" relativement compact possède en son centre une architecture patrimoniale de qualité avec l'église, la halle, les écoles et la mairie. L'organisation spatiale du village n'a pratiquement pas changé depuis 1830. Dans la première moitié du XX^{ème} siècle les espaces entre les façades des bâtiments ont quant à eux beaucoup évolué. La halle, qui était fermée, fut ouverte, la mare installée devant la mairie a disparu, des arbres ont été abattus et d'autres comme le séquoia furent plantés. L'évolution majeure depuis 1960, comme dans tout notre pays, est l'accroissement du flux routier (voitures, camions et engins agricoles) empruntant de plus en plus fortement la Grande rue. Ainsi les espaces communs sont entièrement dévolus à la circulation routière, avec des trottoirs étroits et non conformes aux nouvelles normes.

La volonté de l'équipe municipale est de sécuriser et de valoriser le centre bourg. Les piétons doivent pouvoir circuler et accéder aux écoles, à la mairie, à l'église et au commerce sans contrainte et en toute sécurité. Les stationnements ont besoin d'être organisés et les espaces publics doivent être redéfinis. Une nouvelle végétation adaptée aux changements climatiques, avec des arbres aux silhouettes libres permettant le développement d'un îlot de fraîcheur efficace et d'une gestion des eaux pluviales correspondant aux nouvelles règles environnementales devront également s'y développer. Ainsi, le projet proposé redéfinit la place des véhicules avec une meilleure répartition des surfaces entre circulation routière et circulation piétonne.

De nouveaux trottoirs sont créés en adéquation avec les normes en vigueur, ce qui permet aussi de sécuriser la sortie des riverains de leur logement. Les revêtements de sols sont modifiés, avec le souhait de marquer chaque entrée par un matériau différent comme des pavés par exemple.

La place du Champart est entièrement recomposée. Les stationnements y sont organisés, un parvis de sortie de la salle des mariages et du conseil est créé, les cheminements permettant aux enfants de sortir de la cour pour se rendre au restaurant scolaire sont sécurisés et le passage entre le parking et la place est rendu exclusivement piétonnier et cyclable. Des frontages végétalisés sont créés en pieds de façades des bâtiments et de nouvelles plantations d'arbres auront lieu sur cet ensemble.

Le jardin de la mairie est légèrement redessiné. Le muret est conservé, la surface végétale sera agrandie devant ce muret, le portail existant sera ré-ouvert et un cheminement piétonnier permettra d'accéder plus directement à la mairie. Les arbres seront remplacés par de nouvelles espèces adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures, permettant aussi de dégager les vues sur l'ensemble des bâtiments communaux. Une mare permettant de recueillir et d'infiltrer les eaux pluviales de ruissellement sera installée ce qui participera au développement d'un îlot de fraîcheur en centre bourg.

Enfin le secteur Rue du Marché, halle et église est retravaillé afin de définir un espace valorisant le patrimoine bâti exceptionnel du centre bourg. La rue sera en sens unique. L'entrée de l'école se fera via un parvis, et des stationnements seront créés pour que le "dépôt" des enfants puisse se faire en toute sécurité. Un mail d'arbres tiges apporte l'ombrage nécessaire à l'ensemble.

Tout en préservant la morphologie existante, l'aménagement proposé permet de sécuriser les flux piétonniers, de réduire la vitesse des véhicules empruntant la Grande Rue et la Rue du Marché. La végétalisation, la gestion des eaux pluviales et la création de la mare, redonnent à l'ensemble une cohérence fonctionnelle et harmonieuse au centre bourg. Enfin cette recomposition correspond aux enjeux et aux besoins des Aschèrois tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement planétaire.



Orléans, le 30 août 2023

Plan d'aménagement résultant :

Le plan qui remplit au mieux tous ces critères de choix est le suivant :



Ce plan prévoit un sens de circulation unique entre la Grande Rue, la Rue Fleurie et la Rue du Marché. Ceci permet de mettre en sécurité les piétons dans leur ensemble (riverains, supérette, parents et élèves des écoles, usagers de l'église et de la halle, etc.). Il a été présenté aux agriculteurs et devait être présenté aux riverains mais le département en a décidé autrement puisque la possibilité de déviation a été refusée (pour l'instant). Il faudra donc faire sans déviation tout en respectant les obligations de sécurité (largeur de trottoirs de 1,4 mètre notamment).

Etat du projet au 01/09/2023 :

Compte tenu de la décision actuelle du département concernant la circulation, seuls les travaux de la place du Champart, des jardins devant la Mairie et de la Rue du Marché peuvent commencer. Le début des travaux place du Champart pourrait avoir lieu avant l'hiver de façon à pouvoir replanter dans de bonnes conditions, si besoin. Une réunion entre le conseil municipal et l'architecte se tiendra tout début octobre pour présentation plus détaillée de cette tranche de travaux et validation des divers éléments.

La rentrée scolaire 2023-24 :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec une équipe pédagogique stable et des effectifs de 65 élèves à l'école maternelle et 106 élèves à l'école primaire.

Après quelques années de travaux importants, ces dernières grandes vacances furent plus calmes, tous les moyens étant en place pour que nos enfants étudient dans de bonnes conditions.

Le conseil syndical a entériné le nom de « petites abeilles » donné à l'école maternelle. Vers le VI^{ème} siècle, lorsque les moines bénédictins vinrent se fixer entre la route de Oison et celle de Trinay, leur village fut appelé « Appichia » et par la suite « Aschères ». « Appi » signifiant « abeille » ; sans doute les moines élevaient déjà des abeilles à cette époque lointaine. L'apiculture reste d'ailleurs pratiquée dans toute la région. Une inscription sur la façade de l'école est prévue.



Photo de ruches en limite d'Aschères 29/08/2023
Environ 80 ruches

Notre séquoia, la fin d'une vie ...

Trônant depuis des décennies à proximité de l'église, de la halle et de la mairie, notre séquoia vit malheureusement ses derniers instants. En effet, l'arbre planté au début des années 1900, qui aujourd'hui atteint 29M et se repère à plusieurs kilomètres est malade et risque de tomber. Il a été plusieurs fois touché par la foudre et avait déjà été coupé au niveau de la cime.

Dans le cadre du projet de réaménagement du centre bourg, la Mairie a fait appel à l'Agence de l'Arbre de Traînou pour que tous les arbres soient examinés et diagnostiqués.

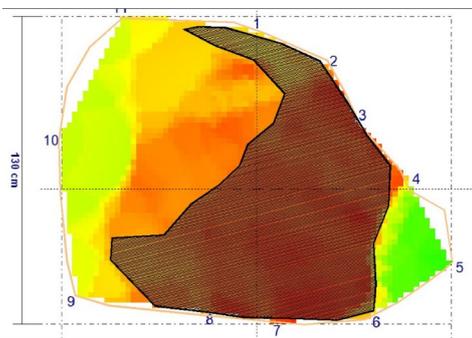
Aujourd'hui, nous pouvons observer de nous-mêmes que le feuillage est clairsemé au niveau de la cime et que l'arbre penche vers l'église.



Photo actuelle



Photo Ancienne



La partie Marron montre la partie complètement altérée. Seule la partie verte est saine,

L'étude montre qu'une grande partie du tronc est altérée et fragilise la tenue mécanique de la partie haute du séquoia. La dégradation du bois est quasi totale. Celui-ci risque de casser lors de prochains vents violents. Malheureusement, il est donc préconisé d'abattre le séquoia pour garantir la sécurité du public. Des devis pour son abattage sont en cours.

L'équipe municipale recherche des idées pour garder une trace de notre arbre ; transformer le bois encore sain en banc, faire une sculpture ou autre... Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.

Etat phytosanitaire et espérance de vie des autres arbres :

Le patrimoine est composé de 25 tilleuls, 1 prunier myrobolan, 1 robinier, 1 hêtre, 1 érable négundo, 1 arbre de Judée.

L'étude montre que seul un arbre est sain ou peu altéré. Tous les autres ont des lésions importantes (15 sujets) ou évolutives (14 individus), conséquences des anciennes tailles. L'état général du patrimoine est donc dégradé. Cependant, ces arbres ont globalement une bonne espérance de maintien à moyen et long terme. Le prunier myrobolan, touché par du phellin des arbres fruitiers et affaibli, devra être abattu dans l'année, de même pour le robinier parasité par le phellin tacheté. Le hêtre et l'érable négundo sont des essences qui sont sensibles aux périodes chaudes et sèches. Si ces arbres sont maintenus, alors leur environnement sera déminéralisé afin qu'ils retrouvent des conditions de développement plus favorables. La gestion en tête de chat des tilleuls sera maintenue avec une fréquence de 2 ans afin de conserver un volume de faible importance.

Dans le cadre du projet de réaménagement : la conservation du patrimoine arboré en bonne santé sera privilégiée. Seuls les arbres non parasités qui auront un positionnement incompatible avec le projet seront abattus. Dans ce cas ils seront remplacés par des essences mieux adaptées au changement climatique.

Le brainstorming : (d'après Wikipédia)

Traduction Anglais-Français « réflexion » vient de brain « cerveau » et storm « tempête ».

L'objectif général de la méthode est la récolte d'idées nombreuses et originales. Elle vise à séparer la fonction imaginative de la formulation de jugements. Deux principes de base définissent le brainstorming : la suspension du jugement et la recherche la plus étendue possible d'idées.

Ces deux principes de base se traduisent par quatre règles :

- Se laisser aller pour obtenir le plus grand nombre d'idées possibles.
- Toute idée, aussi farfelue soit-elle, est la bienvenue.
- S'abstenir de toute critique des idées émises.
- Rebondir sur les idées exprimées : toute combinaison ou amélioration est la bienvenue.

Ensuite d'autres outils permettent de trier et retenir les solutions les plus appropriées à la situation.